La vie de l'asso

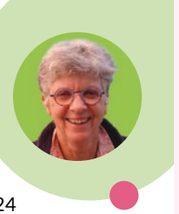

Un nouveau bureau

Le conseil d'administration de l'association ***Pordic Alternative*** s'est réuni le 29 novembre 2024 pour élire son nouveau bureau.

Françoise Bauvi succède à **Stéphane Hénaff** à la présidence de l'association. Merci à Stéphane pour le travail effectué durant ces trois années de présidence.

Outre la nouvelle présidente, le bureau se compose de Bertrand Hardy vice-président, Jean-Luc Le Guellec secrétaire, Alex Broutard secrétaire adjoint, Patrick Pédron trésorier et Stéphane Hénaff trésorier adjoint.
Brigitte Chalvet et Alain Leikine entrent également dans le conseil d'administration tandis que **Cathy Meriau-Faujour**, trésorière adjointe, le quitte. Merci à Cathy pour son dévouement.

Vœux citoyens

L'association organisera avec les élu·e·s ***Pordic Alternative*** les ***Vœux citoyens*** qui se tiendront :

SAMEDI 25 JANVIER 2025
à partir de 10h30
Salle Eugène Conort à Pordic

Un pot sera offert à l'issue des vœux.

Pordic Alternative vous souhaite
de bonnes fêtes de fin d'année !

Cette publication est auto-financée
grâce aux dons des élu·e·s ***Pordic Alternative***
et aux cotisations de nos adhérents.

Email : *pordic.alternative@gmail.com*
/ *PORDIC Alternative*

Pordic Alternative

graphisme www.maracas-creation.fr
Imprimé en Côtes-d'Armor l'imprimerie IMPRIMVERT

La vie locale

EHPAD
Le maire négocie dans l'ombre

Exclus de l'instance de gestion, nous continuons malgré tout, à nous préoccuper de la situation de l'EHPAD de notre commune dont la gestion a été confiée à ***Montbareil*** via un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) depuis 2017. La commune de Pordic " pèse " pour moitié dans cette instance dont la commission " finances et administration " est présidée par le maire de Pordic.

Nos alertes successives sur le turn-over incessant des directeurs, la mauvaise qualité des repas confiés à un prestataire privé, l'absence de budget en 2024, la gestion des personnels, etc…, ne rencontraient que peu d'échos jusqu'au jour où ***Montbareil*** s'est trouvée en très grave situation de gestion financière et a dû chercher un repreneur, ce qui n'était pas sans conséquence pour notre EHPAD.

> ***Pourquoi en sommes-nous arrivés là ?***
> ***Nous attendons toujours la réponse.***

Plusieurs options et questions se présentaient alors : reprise de la gestion intégralement par la commune, recherche d'un nouveau partenaire public ou privé, le même que ***Montbareil*** ou un autre… ? Autant de questions importantes à traiter au CCAS et au conseil municipal. Une fois encore la gestion de ce dossier s'est faite dans le plus grand des secrets.

Ni le CCAS, ni le conseil municipal n'ont été informés des négociations ni à plus forte raison associés. Pourtant c'était le moment de dresser un bilan, de poser des exigences pour ne pas renouveler les erreurs du passé et apporter un plus aux résidents et aux personnels. Sans compter qu'il s'agit de la bonne utilisation de finances publiques.

Le 9 décembre à 16h30, jour où le maire devait ouvrir un débat sur le sujet en conseil municipal à 18h30, le directeur de ***Montbareil*** en son nom propre, invitait dans les locaux de la Villeneuve, les familles des résidents à une réunion avec le nouveau gestionnaire, l'***Hospitalité Saint-Thomas***, pour les informer du " rapprochement " entre les deux structures et du projet pour l'EHPAD de Pordic.
Qu'en est-il de la primeur de l'annonce au conseil municipal et d'un débat ? On nous prend vraiment pour des imbéciles ! Une fois encore, tout était donc déjà ficelé d'avance.

Quel mépris pour les élus, les administrateurs du CCAS, les résidents, leurs familles, les personnels !

Le maire, qui a attendu que le bateau prenne l'eau pour se préoccuper de l'EHPAD, n'aurait-il pas, tout simplement confié la gestion de ce dossier à ***Montbareil*** ?
Avec quel mandatement ? Le saurons-nous jamais ?

Pordic Alternative #7

déc 2024

UNE VISION CITOYENNE, ÉCOLOGIQUE & SOLIDAIRE

Résidente à Pordic depuis 2019, mais liée à notre commune depuis 35 ans, c'est avec motivation que je prends aujourd'hui la présidence de ***Pordic Alternative***, succédant à Stéphane Henaff, dont je tiens à saluer particulièrement l'engagement sans faille durant ces trois dernières années.

S'inscrivant dans une dynamique de gauche hors de tout parti, l'association ***Pordic Alternative*** a toujours porté **des valeurs d'ouverture, de dialogue et de construction collective**. Je m'engage à maintenir cet état d'esprit qui est le nôtre, en travaillant avec vous pour aider à l'élaboration d'un projet ambitieux, opérationnel et surtout, profondément concerté.

Une dimension essentielle guidera toutes nos actions : **la préservation de l'environnement**. Ce principe fondamental sera transversal : proposer et adopter des solutions durables sont des priorités. Cela inclut une réflexion approfondie sur les déplacements doux. Promouvoir les mobilités alternatives est indispensable pour réduire notre empreinte carbone et améliorer la qualité de vie des pordicais·es.

Nous devons, ensemble, agir pour mettre un terme aux décisions prises unilatéralement par l'équipe municipale actuelle, dont les projets manquent de transparence, d'écoute et risque d'endetter fortement la commune pour plusieurs décennies. **Il est temps de replacer les pordicais·es au cœur de chaque décision**.

À l'heure où les choix urbanistiques se profilent, les pordicais·es devront être entendu·e·s sur leur désir de **voir Pordic rester un gros bourg ou devenir une ville** à l'horizon 2030 comme le suggère le tandem Joël Batard / Loïc Tardy.

Pordic Alternative continuera d'être une force de proposition constructive.

En cette fin d'année, je tiens à adresser, au nom de toute l'équipe de ***Pordic Alternative***, mes vœux les plus chaleureux à l'ensemble des pordicais·es. Que ces fêtes soient l'occasion de moments de joie et de partage avec vos proches.
Bonne année à toutes et à tous !

Françoise Bauvi, nouvelle présidente de Pordic Alternative

La vie de l'asso

Municipales 2026
Aux pordicais de jouer

Le 28 septembre 2024, plus d'une cinquantaine de pordicais·es se sont réuni·e·s, salle Conort, à l'initiative de l'association ***Pordic Alternative*** et de ses sept élus municipaux afin de se mettre en ordre de marche pour les prochaines élections municipales de 2026.

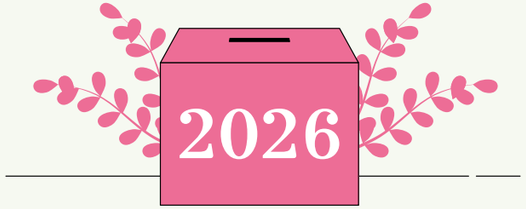

Cette volonté d'une large consultation publique s'appuie sur le travail mené depuis 2019 par notre association qui a continué à mobiliser ses adhérents à travers des débats, des échanges et la publication d'une lettre d'information distribuée à tous les pordicais·es, agissant comme une caisse de résonance auprès de nos sept élus.

La rencontre avec les citoyens du 28 septembre 2024 se poursuivra par quatre réunions thématiques avec les habitant·e·s qui s'échelonneront jusqu'en juin 2025.
La première est prévue le 1er mars 2025 salle Conort.
Le débat sera concentré sur un enjeu majeur :

> ***« Aménagement, culture, logement : quel Pordic pour demain ? »***

Ouvertes au public, ces réunions permettront de recueillir vos propositions. Il viendra alors le temps pour les adhérents de ***Pordic Alternative*** de se réunir pour débattre de ces idées afin d'établir un programme qui sera présenté aux pordicais·es vers la fin de l'année 2025. Et si vous êtes soucieux de poursuivre le débat jusqu'au bout, rien ne vous empêche d'adhérer à ***Pordic Alternative*** pour contribuer à élaborer le projet puis la liste qui seront soumis à nos concitoyens lors des municipales de 2026.

Une démarche citoyenne et de démocratie participative qui est aux antipodes de la mandature Batard / Tardy qui applique depuis 4 ans une gouvernance autocratique.

Médiathèque géante
Rétropédalage en règle

Clap de fin pour le futur grand pôle socioculturel. En abandonnant son projet à 6 millions d'euros, le maire Joël Batard se rend aux arguments de Pordic Alternative et de nombreux pordicais·es, effaré·e·s par ce projet pharaonique qui aurait endetté la ville pour 20 ans et dénaturé le parc Fonteix, avec l'abattage de 7 arbres remarquables.

Le prestigieux " tiers lieu culturel " voulu par le maire est taillé à la hache. Lors d'un copil (comité de pilotage), le 26 novembre 2024, Joël Batard a réduit le projet à 1,5 million d'euros d'investissement communal. Aux 473 m² actuels que composent la médiathèque, l'école de musique et la résidence des artistes, ne s'ajouteront « que » 556 m² de bâtiments nouveaux. « La météo des finances publiques n'est pas au beau fixe », a justifié le maire, soudain assagi, pour expliquer son rétropédalage. Dans ce contexte, les subventions qu'il promettait restent très hypothétiques.

Pourtant, rien n'était trop beau fin 2023, lorsque le maire évoquait le nouveau Pôle culturel, conçu avec l'appui des cabinets Ville parallèles et Céleste, qui ont engrangé au passage 25 000 € d'honoraires. « Dans la future médiathèque, un espace de convivialité-tisanerie, une salle d'animation multi-usages, des espaces de collections et d'activités plus vastes » seront réalisés, est-il résumé dans ***La Pordicaise*** n°5. Peu importe si les 7 arbres remarquables seront sacrifiés, ils « se transformeront en jeux d'enfants, mobiliers, ouvrages divers », assure ***La Pordicaise***.

Aujourd'hui tout est balayé. Le maire a confié les clés du projet à Olivier Caro du cabinet conseil en ingénierie culturelle de Nantes BOC. Ce dernier doit rédiger un cahier des charges et publier une annonce en janvier pour sélectionner trois cabinets d'architectes qui seront soumis à " un dialogue compétitif " pendant 4 mois. Fin 2025, un cabinet d'architectes sera désigné pour conduire le projet. Le maire entend engager les travaux avant la fin de la mandature, en 2026.

Reste une énigme. La hausse des impôts de 13,7 % à Pordic, en 2024, a été décidée pour financer le projet surdimensionné de médiathèque à 6 millions d'euros. Avec une facture divisée par 4, les pordicais récupèreront-ils leur argent en 2025 ? Rien n'est moins sûr.

La vie des élu·e·s

Passage de relai

Hélène Huet-Le-Provost, conseillère municipale a quitté le conseil municipal pour convenances personnelles en septembre dernier.

Hélène a fait preuve d'un engagement sans faille tout au long de son mandat. Grâce à son travail et son écoute, elle a contribué de manière significative et efficace à de nombreux dossiers au sein de notre groupe. Son départ laisse un vide, mais nous nous réjouissons qu'elle poursuive son engagement au sein de l'association ***Pordic Alternative***, où elle continuera à œuvrer pour les pordicais·es.

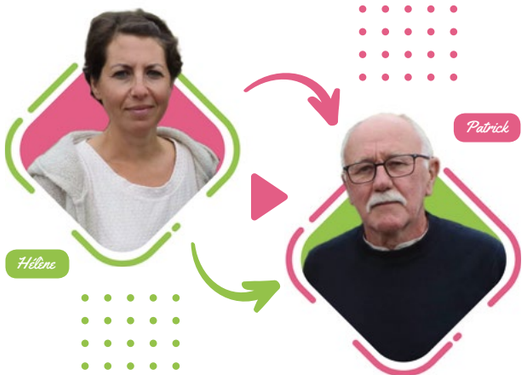

Nous avons également le plaisir d'accueillir Patrick Pédron, qui a officiellement rejoint le conseil municipal le 16 septembre dernier.

À 68 ans, fort de son expérience et de son expertise, Patrick apporte une vision nouvelle et une technicité indispensable au service de nos concitoyens. Son sérieux et son implication dans le travail de terrain sont des atouts précieux. Nous sommes convaincus qu'il fera avancer les dossiers avec compétence et rigueur.

Nous remercions sincèrement Hélène pour son travail exemplaire et lui adressons nos meilleurs vœux pour la suite de ses projets. Nous souhaitons la bienvenue à Patrick Pédron, qui œuvre désormais au service des pordicais·es.

Démissions en cascade

Depuis le début du mandat la majorité a connu trois démissions de conseillers, trois démissions d'adjoints auxquelles s'ajoute la décision du maire de retirer sa délégation d'adjointe à **Isabelle Desfeux**.

Depuis septembre, le conseil ne compte plus que 30 élu·e·s, conséquence de l'impossibilité pour la majorité de remplacer les 3 dernières démissions.

C'est maintenant une certitude. Cet état de déliquescence résulte de plusieurs facteurs : divergences sur les dossiers et refus d'une gouvernance autoritaire qui ne laisse aucune place au débat.

L'application du code électoral aurait dû conduire le maire à organiser de nouvelles élections générales : en effet un conseil municipal incomplet (c'est le cas) et le remplacement d'au moins 2 adjoints (c'est le cas) l'imposent. Mais un tour de passe-passe au moment de la transmission des démissions et de la date de leur acceptation (octobre) par le Préfet rendaient impossibles légalement de nouvelles élections. En effet celles-ci auraient été trop proches des futures municipales de 2026.

Face à une telle manœuvre qui entache la légitimité du maire et au-delà, celle du conseil municipal, il est urgent de mettre un frein aux projets inconsidérés et coûteux dans lesquels nous entraîne la majorité. Cela d'autant plus qu'il faut s'attendre à une réduction drastique des dotations de l'État et des subventions. Il est temps de faire preuve de modestie. L'heure est à la prudence plutôt qu'aux dépenses dispendieuses.